

# La commune

## HISTOIRE DE LA COMMUNE

Le nom de « Seilhac » vient de l'association du nom d'un homme, « Salins », propriétaire d'un domaine agricole, au suffixe latin « acum ». La formation du nom de la commune est antérieure au VI<sup>ème</sup> siècle. Seilhac est connue dès le VII<sup>ème</sup> siècle, des vestiges de l'époque gallo-romaine témoignent de cette origine.

Sa position au carrefour de vieux chemins donna au bourg son essor. En 1784, Turgot, alors intendant du Limousin, établit la route reliant Paris au centre de la France. Grâce à l'influence du Marquis de Seilhac, cette route passa par la ville du même nom. En 1790, le bourg est élevé au rang de centre politique dans l'organisation des départements et donne son nom au canton dont il est le chef-lieu.



Avec une population d'environ **2000 habitants**, Seilhac tient son rang de chef-lieu de canton jouissant d'une situation favorable puisque situé au cœur d'un triangle dont Tulle, Brive et Uzerche seraient les sommets.

Proche des autoroutes A89 et A20, le pays de Seilhac représente une frontière naturelle entre les vallées de la Corrèze et de la Vézère.

Situé sur les contreforts du Massif Central, la commune dispose d'un relief vallonné caractérisé par des collines boisées et des mini-plateaux dont les hauteurs moyennes varient de 420 à 547 mètres au Puy des Ferrières.

De ce plateau, on jouit d'un vaste panorama sur tout le massif des Monédières. **La commune s'étend sur 2575 hectares et sur près de 7 km dans le sens Nord-Sud et sur plus de 8km dans le sens Est-Ouest.**

Proche de la Préfecture de Tulle (15km), Seilhac est également peu éloignée des villes et des axes routiers suivants :

**Uzerche** : 16km  
**A20** : 12km (Uzerche)  
**Treignac** : 27km  
**Brive-la-Gaillarde** : 32km  
**A89** : 6km (Naves)



Le climat, du type semi-continentale, se caractérise par une certaine douceur due à l'exposition sud-ouest.

La principale zone urbaine, peu étendue par rapport au reste de la commune, se situe au centre du territoire communal.

Le patrimoine bâti dont les éléments majeurs sont **l'église** (abside et chœur) et **le château** (domaine privé) constitue le principal patrimoine historique de la commune. Ces deux édifices sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

**La ville possède aussi un potentiel touristique avec le lac de Bournazel, vaste de 35 hectares, et des infrastructures de loisirs et de pleine nature.** Elle est inscrite au comité national de fleurissement citoyen où elle a obtenu 1 étoile. Elle est actuellement en attente de l'obtention du label « commune touristique » et compte se présenter pour le label « station verte » et « station classée de tourisme », ce qui lui apporterait un nouvel essor.

URL source: <http://www.ville-seilhac.com/la-commune/presentation-de-seilhac>